



Édition N°357
AVRIL 2022

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /
13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Mail :

mairie.plougourvest@
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet :
www.mairieplougourvest.fr

Permanences du Maire,

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi
Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi
De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

**Fermeture du lundi
18 avril au samedi
23 avril 2022**

Déchetterie de Besmen

Horaires d'été

**Lundi - Mercredi
Vendredi - Samedi**
9h-12h / 14h-18h30

Mardi
14h-18h30

Contact : 02.98.29.59.14

INTERCOMMUNALITÉ

■ LANDIVISIAU : PARCOURS DE FORMATION EN ALTERNANCE DU 19 AVRIL AU 11 JUILLET 2022



L'UIMM (l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie), en partenariat avec des entreprises industrielles locales, va mettre en place une formation en alternance pour les demandeurs d'emploi du territoire.

8 entreprises du Pays de Landivisiau se regroupent pour proposer 12 postes dans

le domaine du travail des métaux (chaudronnier, soudeur, tuyauteur, monteur assembleur).

Cette formation (remise à niveau/découverte des 4 métiers de 3 mois + contrat en alternance de 12 mois) est gratuite.

Renseignements et informations collectives le lundi 4 avril et le lundi 11 avril à 10h à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Inscription obligatoire au 02.98.02.03.30 ou auprès de votre conseiller Pôle Emploi.



■ ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022** et les élections législatives **les dimanches 12 et 19 juin 2022**.

Absent le jour des élections, vous pouvez donner procuration :

- En faisant une **demande en ligne** sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un **commissariat de police**, dans une **brigade de gendarmerie** ou au **Tribunal judiciaire** ou **de proximité** où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un **justificatif d'identité**.



Pour pouvoir voter, vous devrez OBLIGATOIREMENT présenter une pièce d'identité en cours de validité avec photo. Munissez-vous également de votre nouvelle carte d'électeur.

Pour les élections présidentielles, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h au Centre d'Activités.

RETOUR SUR...

daire. Cette manifestation a réuni près de 200 personnes et n'avait pas pu se tenir durant deux ans à cause de la covid. « Ça fait deux ans que nous stockons les vêtements plus ceux que nous avons récupérés ces mois derniers », indique la présidente Christelle Corvez. Avec un sac de 20 litres, le visiteur pouvait donc choisir ses vêtements pour 2 €.

Familles Rurales des communes de Bodilis, Plougar et Plougourvest organisait, samedi 12 mars, une braderie solidaire. Cette manifestation a réuni près de 200 personnes et n'avait pas pu se tenir durant deux ans à cause de la covid. « Ça fait deux ans que nous stockons les vêtements plus ceux que nous avons récupérés ces mois derniers », indique la présidente Christelle Corvez. Avec un sac de 20 litres, le visiteur pouvait donc choisir ses vêtements pour 2 €.



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 MARS 2022

■ **Vote des taux d'imposition des impôts locaux directs pour 2022 : taux du foncier bâti et non bâti** Le conseil fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. Au vu de la suppression de la taxe d'habitation, le taux de la taxe d'habitation est gelé jusqu'en 2023. Suite aux explications de Monsieur Le Maire, il est proposé de voter les taux d'imposition des taxes locales directes pour 2022. Ils se présentent comme suit :

- Taxe foncière bâtie : 36.67 %
- Taxe foncière non-bâtie : 42,65 %

Les membres du conseil municipal votent les taux d'imposition pour 2022 à l'unanimité des membres présents.

■ **Affectation des résultats des comptes administratifs 2021 et Budgets Primitifs 2022**

Budget Assainissement : L'excédent 2021 de 31 173 € est affecté au Budget Primitif 2022. La section de fonctionnement du Budget Primitif 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes à 38 673 €. **Vote unanime** du conseil.

Budget Lotissement de la Source : L'excédent de fonctionnement de 61 129 € est affecté au budget primitif 2022.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve et vote le Budget Primitif pour l'année 2022, comme suit : 61 129 € en Dépenses et Recettes de Fonctionnement.

Budget Lotissement des Alouettes : L'excédent d'investissement de 7 104 € sont affectés au budget primitif 2022.

Le conseil, à l'unanimité, approuve et vote le Budget Primitif pour l'année 2022, comme suit:

- 80 520 € en Dépenses et Recettes de Fonctionnement.
- 40 000 € en Dépenses et Recettes d'Investissement.

Au vu de la vente des 2 lots du lotissement en 2022, il est décidé de rembourser la Commune de l'avance de 40 000€ faite en 2021 pour la création du lotissement.

Budget de la Commune : L'excédent de fonctionnement de 2021 est affecté comme suit : 150 000 € sont conservés en recettes de fonctionnement et 320 252 € sont affectés en recettes d'investissement.

Le conseil, à l'unanimité, approuve et vote le Budget Primitif pour l'année 2022, comme suit :

- en Fonctionnement à 1 027 384 €
- en Investissement à 2 131 952 €

■ **Don Financier pour l'Ukraine**

La commune de Plougouvest remercie les donateurs pour les nombreux dons déjà collectés au profit de l'Ukraine.

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser à la Protection Civile, le montant de 1 000€ au profit de l'Ukraine.

■ **Construction de la salle polyvalente du Pouldu : Mission contrôle technique**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'obligation imposée au maître d'ouvrage, de désigner un ou des intervenants dûment agréés, chargés d'assurer pour les travaux de construction de la salle polyvalente du Pouldu, la mission en matière de Contrôle Technique. La proposition de SOCOTEC pour la phase de contrôle technique pour un montant de 6 154€ HT est retenue à l'unanimité.

INFOS MAIRIE

■ ETAT CIVIL

Naissances : Sacha HAMÈS - 2, Faout Avel

Garance ROUDAUT CARADEC - 4, rue des Perdrix

Matheo COUILLARD CADIOU - 2, Coativellec

Décès : Mme QUÉRÉ veuve CELTON Michèle, 74 ans - Résidence Saint-Michel de Kervoanec

M. HERRY Albert, 85 ans - Résidence Saint-Michel de Kervoanec

M. JACQ Lionel, 52 ans - 1 bis, rue des Primevères

■ URBANISME

Déclaration Préalable :

SARL OPEN ENERGIE pour M. METAUX David - 1, Kervichen - Pose de panneaux photovoltaïques

M. SIGOGNE Nicolas - 1, rue de l'Arcoat - Installation d'une clôture

■ PERMANENCES EN MAIRIE DES MAIRES ADJOINTS

♦ Mme Sylvie LE FOLL, Adjointe aux Affaires Générales, sera présente **lundi 25 avril 2022** de 10h à 12h.

♦ M. Romain JEZEGOU, Adjoint à la Voirie et à l'Espace Rural, sera présent **samedi 23 avril 2022** de 10h à 12h.

♦ Mme Christelle CORVEZ, Adjointe à l'Enfance Jeunesse et aux Affaires Scolaires, sera présente **mercredi 6 avril 2022** de 16h à 17h30.

♦ Mme Marie-Françoise QUELENNEC, Conseillère Municipale déléguée à la Culture et aux Affaires Sociales, sera présente **jeudi 28 avril 2022** de 14h à 15h.

♦ M. Gilles ROHOU, Adjoint aux Bâtiments Communaux, sera présent le **jeudi 21 avril 2022** de 10h à 12h.

■ MAIRIE : INFORMATION ET ALERTE GRÂCE À L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Pour une meilleure diffusion de l'information auprès des habitants, la commune vient d'adhérer à l'outil de communication PanneauPocket.

Ce système simple et efficace vous prévient instantanément et en temps réel par notification. Il vous suffit d'installer l'application gratuite PanneauPocket sur votre smartphone, tablette ou ordinateur et de mettre la commune de Plougouvest en favori ; ainsi, vous recevrez les actualités en temps réel.



■ DÉRATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 29 avril 2022**. Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ ETOILE FILANTE FOOTBALL

Dimanche 3 avril 2022

15h30 : Plouénan Gars 1 - Plougourvest EF1

13h30 : Plouénan Gars 2 - Plougourvest EF 2

13h30 : Plougourvest EF3 - Mespaul Us1

13h30 : Plougourvest EF4 - Cléder Us3

Dimanche 10 avril 2022

15h30 : Plougourvest EF1 - Pleyber Christ Es1

13h30 : Plougourvest EF2 - Tréfléz Es1

13h30 : Plouescat StP2 - Plougourvest EF3

13h30 : Plouesact StP3 - Plougourvest EF4

Dimanche 17 avril 2022

Coupe ou match remis

Dimanche 24 avril 2022

15h30 : Berrien Huelgoat Es1 - Plougourvest EF1

15h30 : Landivisiau Fc2 - Plougourvest EF 2

13h30 : Plougourvest EF3 - Taulé Us2

13h30 : Plougourvest EF4 - Plougoulm Cadets 2

Dimanche 1er mai 2022

Coupe ou match remis

■ ART FLORAL

Les prochains cours auront lieu **le mardi 5 avril** à 17h30 et 20h.

■ COURS DE COUTURE

Les prochains cours auront lieu **les jeudis 7 et 21 avril** de 20h à 22h.

■ ATELIER CUISINE

L'atelier cuisine aura lieu pour le groupe A le **mercredi 27 avril** à 17h30 et à 20h et pour le groupe B le **jeudi 28 avril** à 17h 30 et à 20h.

■ CHASSE À L'OEUF

La commune organise une chasse à l'œuf pour tous les enfants de la commune âgés de moins de 12 ans, le **samedi 16 avril à 10h** au Centre d'Activités. Plusieurs ateliers et animations seront proposés durant cette matinée.



■ PPB HB

Au programme du mois d'avril, les équipes jeunes se rendront au tournoi organisé par le BBH pour le week-end de Pâques. Le samedi 30 avril, nous accueilleront, à Plougar, la Nationale 3 avec les -18 filles Région en levé de rideau.

Week-end du 2/3 avril

Séniors Filles N3 : à 21h à Rosporden contre Roz Hand Du

Séniors filles Excellence Région : samedi à 20h à Plouneventer contre Ploudiry La Flèche Plouneventer

Séniors Gars : samedi à 20h à Plougourvest face à Elorn

Week-end du 23/24 avril

Séniors Filles N3 : à Landivisiau face à Loudéac La Motte

Séniors Filles Excellence Région : à Landivisiau face à Entente des Abers

Week end du 30 avril/1er mai

Séniors filles N3 : à Plougar face à Aulne Porzay
Séniors filles Excellence Région : samedi à 19h30 à Paimpol

Séniors filles départ : adversaire non connu

Séniors gars : à Plabennec face au Stade Plabennecois

■ GYM

Il est encore possible d'adhérer au club de gym.

Cours le lundi soir de 20h30 à 21h30.

Cours le mercredi après midi de 16 h à 17 h.

Cours jusqu'à fin juin 2022 à la salle du Pouldu à Plougourvest.



■ VIDÉO DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE PAR COM EN BRETAGNE



Vous pouvez retrouver la vidéo de présentation de la commune, réalisée par l'entreprise COM en Bretagne, sur le site internet de la commune :

<https://mairieplougourvest.fr/>

La commune remercie tous les participants et les associations pour leur contribution à l'élaboration de cette vidéo.

ASSOCIATIONS

PPB HB

Laurent Scouarnec : 07.55.64.63.71

FOOTBALL: Étoile Filante

Pierre-Yves Tanguy :
07.81.49.30.46

Bastien Pirou : 06.81.78.55.46

GYM

Nathalie Carrer : 02.98.68.55.96

BIBLIOTHÈQUE

Michèle Grall : 06.30.90.16.87

*Bibliothèque : 02.98.68.55.84 ou
bib.plougourvest@orange.fr*

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Joseph Kermarrec : 02.98.68.58.33

OGEC

Kevin Le Squin : 06.68.73.12.56

Julien Cloarec : 06.68.96.38.76

APEL

Yoann Jestin : 06.61.59.93.67

DANCE COUNTRY

André Cuffe : 02.98.68.53.80

CLUB DES AINÉS

Jean-Luc Paugam : 06.50.56.07.93

FNACA

Désiré Kerscaven : 02.98.68.51.00

QUARTIER DE GUERRUAS

Joseph Crenn : 02.98.68.51.02

FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs

Christelle Corvez : 06.64.82.84.69

Art Floral : Michèle Jestin
02.98.68.55.80

Atelier Cuisine et Couture

Brigitte Ropars : 02.98.68.54.80

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Romain Jezegou : 06.61.27.03.89

COMITÉ DES FÊTES

Magali Cazuc : 06.50.07.30.15

LES ALLUMÉS DU POULDU

Sandrine Royer : 06.85.01.54.07

Anne-Gaëlle Le Bris : 06.79.49.30.65

CMMLP (Club des 2 ailes)

François Ratajczak 06.33.36.35.46

RÉSIDENCE SAINT-MICHEL

Foyer de vie arc-en-ciel

Jennifer Viandier : 02.98.68.59.19

Fanny Chansigaud-Loiseau
02.98.68.01.42

Amicale de Kervoanec

Stéphanie Bellec : 02.98.68.01.42

INFOS DIVERSES

■ RENFORCEMENT DES MESURES POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence des cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles et autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes** :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection de votre basse-cour
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux

Le non-respect de ces obligations est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750€.

Les particuliers détenteurs d'oiseaux doivent, **obligatoirement**, se déclarer en mairie via le formulaire Cerfa 15472*02 disponible sur le site internet de la commune ou en mairie.



■ BRÈVES HEOL : ENTRETENIR SA VMC

Indispensable pour une bonne qualité de l'air intérieure, la ventilation mécanique contrôlée (VMC) permet d'évacuer l'humidité et les divers polluants d'un logement. Pour qu'elle fonctionne de manière optimale et pour éviter les risques d'incendie, il est recommandé de nettoyer les bouches d'extraction et les entrées d'air tous les 3 mois avec de l'eau savonneuse et d'entretenir les ailettes du moteur de VMC une fois par an. Pour cela, assurez-vous de couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur le bloc moteur. Nous conseillons de réaliser un entretien plus complet tous les 2 ou 3 ans par un professionnel qui vérifiera et nettoiera le système dans son ensemble.



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47, rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02.98.15.18.08 et www.heol-energies.org

Le SNU comment ça marche ?

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, Service Civique, bénévolat...).

LES OBJECTIFS

Faire vivre les valeurs républicaines

Renforcer la cohésion nationale

Développer une culture de l'engagement

Accompagner l'insertion sociale et professionnelle



1
Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département



2
Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion



3
Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

Prochaine parution des Echos : **semaine 18**

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie **pour le mardi 20 avril 2022** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse :

mairie.plougourvest@wanadoo.fr - Rédaction et impression des Echos en Mairie

PAROISSE : St Tiviziau Bro Landi

Maison paroissiale : 02.98.68.11.63
2, place de Lourdes - Landivisiau.

Samedi 2 avril 2022 : Messe à Saint-Thégonnec à 18h,

Dimanche 3 avril 2022 : Messe à Plouzévéde, Landivisiau et Sizun à 10h30,

Samedi 9 avril 2022 : Fête des Rameaux à Plounéventer à 18h,

Dimanche 10 avril 2022 : Messe Plouvorn, Landivisiau et Sizun à 10h30,

Jeudi 14 avril (Jeudi Saint) : Messe à Lampaul à 20h,

Vendredi 15 avril (Vendredi Saint) : Messe à Plougourvest à 20h,

Samedi 16 avril 2022 : Veillée Pascale à Landivisiau à 21h30

Dimanche 17 avril 2022 : Messe de Pâques à Plouzévéde, Landivisiau et Sizun à 10h30,

Samedi 23 avril 2022 : Messe à Plounéventer à 18h,

Dimanche 24 avril 2022 : Messe à Plouzévéde, Landivisiau et Sizun à 10h30.

Permanences Service Habitat de la CCPL

(Zone de Kerven à Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous** et de **14h à 17h sur rendez-vous** ainsi que le **vendredi Renseignements** auprès de *Daphné Dumesnil* 02.98.68.42.41 ou d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, le **3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h** - Renseignements : 02.98.15.18.08 ou contact@heol-energies.org

Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, **les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de 14h à 17h**.

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38. Site internet : <https://www.adil29.org>

BIEN VIVRE À DOMICILE

Permanences CLIC

Tous les jeudis de 9h30 à 12h à la Maison de l'Aidant, rue des Marronniers à Landivisiau 02.98.63.00.19

CDAS - Conseil Départemental

Place Liautey - Landivisiau - 02.98.68.11.46

A D M R du Haut-Léon

Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon 02.98.19.11.87

AS DOMICILE - 1, rue Maurice Le

Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

INFIRMIER Nicolas Josse - Plougourvest - 02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14